

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

PROCES VERBAL REUNION du 17 Février 2025

Nombre de membres afférents au Conseil :	14	-	En exercice :	14
Présents :	13	-	Votants :	14
Date de la convocation :	10 février 2025		dont	1 pouvoir
			Date d'affichage :	20 février 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le dix-sept Février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Bruno GALLI, Maryse CHARVET, Fabrice PONSOT, Nicolas LAURENT, Emmanuel AMBOISE, Thierry GARNIER, Olivier GUILLOT, Fabienne STEPHAN, Isabelle SALLIN, Sylvie CARNEIRO DA SILVA

Absent avec pouvoir : - Jean-Louis GACHET pouvoir à Thierry GARNIER

Rappel ordre du jour :

- Réhabilitation thermique de la mairie : présentation plans et travaux
- Compte rendu des réunions intervenues
- Questions diverses
-

1/ - Lecture du PV du 20 janvier 2025. : Approuvé à l'unanimité

2/ - Présentation des plans concernant la réhabilitation thermique de la mairie

Les différents plans déposés dans l'autorisation d'urbanisme sont présentés à l'assemblée.

Les appels d'offres concernant les travaux seront lancés dans le 1er semestre 2025.

Les dossiers de subventions auprès des services de l'État seront déposés d'ici la fin du mois.

Une demande sera faite également auprès de la Région BFC dans le cadre de l'opération EFFILOGIS et le fonds de concours en investissement sera sollicité auprès de la CCMT.

3/ - Chapelle de Saint Oyen Montbellet

Suite au dossier de subvention déposé auprès du Département, l'architecte des bâtiments de France a émis des prescriptions qu'il est nécessaire de suivre.

Les modifications demandées concernent des finitions d'enduit. Un devis a été demandé à l'entreprise DUFRAIGNE à AUTUN - lot 1 maçonnerie. Ce devis génère une plus-value d'un montant de 8 907.41 €uros. La présente assemblée valide le devis complémentaire

Collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine : un partenariat est possible avec la Fondation du Patrimoine pour lancer une campagne d'appel aux dons publics concernant la restauration de la chapelle de Saint-Oyen. Le conseil donne son accord pour la signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine.

4/ Désignation du correspondant incendie et secours

Pour faire suite à l'entrée en vigueur de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021, dite loi Matras, et notamment son article 13 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 oblige les communes à nommer un correspondant Incendie et Secours.

Après vérification compte tenu du statut de pompier professionnel Mr Nicolas LAURENT conseiller municipal, est nommé correspondant incendie et secours pour la Commune de MONTBELLET.

5/ Questions diverses

Cimetière carré n° 3 : la reprise des concessions peut intervenir. La commission cimetière se réunira le mardi 4 mars pour étudier le devis actualisé du marbrier funéraire et définir la reprise peut être en 2 tranches des concessions.

Broyage : A la demande de plusieurs administrés, la campagne de broyage est demandé le samedi et non en semaine. Le broyeur étant la propriété de la CCMT, les renseignements de faisabilité seront pris auprès de la CCMT.

La séance est levée à 20h35

La prochaine réunion est fixée au lundi 17 mars 2025 à 19h00